

## A VOS AGENDAS :

- Vendredi 28 octobre à 19h45 au foyer, conférence / discussion sur la Pollinisation, organisée par l'association Chers Pays Sages ;
- Dimanche 30 et Lundi 31 octobre, de 11h00 à 20h00 : Halloween Party organisée par les Minis du Chalet ;
- Vendredi 18 Novembre de 20h30 à 23h00 Soirée Beaujolais organisée par le Foyer Rural ;
- Dimanche 4 décembre : Défilé de la Saint Nicolas organisé par l'ASSE  
Vente de Sapins de Noel et de calendriers personnalisés par les élèves de l'école communale ;
- Dimanche 5 février 2023 : Loto organisé par le Foyer Rural ;
- Printemps 2023 : Concours de pêche, Brocante, fête du village....

## RESTAURATION DU LAVOIR PAR LES CHERS PAYS'SAGES :

L'association des CHERS PAYS'SAGES a effectué un travail conséquent pour restaurer le lavoir situé ruelle aux chevaux. Nous vous invitons à constater le résultat de leurs efforts lors de vos promenades. Merci à eux !

## A SAVOIR / RAPPELS :

Chaque mois, votre Mairie est aussi ouverte les premiers et troisièmes samedis matin (9h00 – 12h00), les prochaines dates seront :

- Novembre : les 5 et 18 novembre ;
- Décembre : les 3 et 17 décembre ;
- Janvier : les 7 et 21 janvier.

Horaires d'ouvertures de la **déchèterie d'Avancy**

- Mardi de 9h00 à 12h00 ;
- Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;

Vous pouvez aussi accéder aux déchèteries de Courcelles-Chaussy et Courcelles-sur-Nied.

### Mairie de SANRY-LÈS-VIGY

28 Rue de l'Église  
57640 Sanry-lès-Vigy

Tél : 03 87 77 90 54

@ : sanry-les-vigy@wanadoo.fr

[www.sanry-mechy.fr](http://www.sanry-mechy.fr)

Facebook: SANRY - MECHY

[Panneau-Pocket](#) (Android et IOS)

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 08h30 – 11h30

Mardi : 17h00 – 19h00

Premier et Troisième samedi du mois :

**09h00 – 12h00**

Et sur rendez-vous.

## URGENCES :

- **SAMU** : 15 / **SOS Médecins** - appel patient : 3624 (0,12€/min)
- **Sapeurs-Pompiers** : 18 / **CHR Mercy** : 03 87 55 31 31
- **Numéro unique d'urgence européen** : 112 / **Centre Antipoison** : 03 83 32 36 36
- **Gendarmerie** : 17 ou 03 87 77 91 02



# SANRY-lès-VIGY / MECHY

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### OCTOBRE 2022

- ACTIVITES DU FOYER RURAL – SAISON 2022 - 2023
- ATELIERS NUMERIQUES
- BATTUES DE CHASSE 2022 - 2023
- RAMASSAGE DES CARTONS ONDULES
- VOIRIE
- RECENSEMENT
- URBANISME / DEMARCHES EN LIGNE
- REGISTRE COMMUNAL
- COUPE DE BOIS 2022 - 2023
- A VOS AGENDAS
- RESTAURATION DU LAVOIR
- A SAVOIR / RAPPELS

## ACTIVITES DU FOYER RURAL - SAISON 2022-2023 :

Cette année le foyer propose les activités suivantes :

- Couture : mercredi après-midi à la salle paroissiale ;
- Yoga : mercredi 19h – 20h30 au foyer, 110 € / personne ;
- Zumba enfants : vendredi 18h30 – 19h30 (à partir de 4 ans), 80 € / enfant ;
- Zumba ados et adultes : vendredi 19h30 – 20h30, 110 € / personne.

L'inscription aux activités nécessite de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 17 €  
Cours d'essai gratuit, n'hésitez pas à venir !

## ATELIERS NUMERIQUES :

Moselle Fibre organise une nouvelle édition des ateliers numériques. Le prochain atelier à se dérouler à la Mairie sera le

- Jeudi 8 décembre de 14h à 16h : sur le thème de la sécurité internet

D'autres formations se dérouleront aussi dans les communes alentour.

Inscrivez-vous sur [moselle-fibre.fr](http://moselle-fibre.fr) ou au 03 54 48 81 16

Des brochures seront aussi prochainement distribuées dans vos boîtes aux lettres.

## BATTUES DE CHASSE 2022 / 2023 :

Les dates des battues de chasse pour l'automne - hiver 2022-2023 seront les suivantes :

- Sanry-lès-Vigy** : Les 23/10/2022 ; 11/11/2022 ; 04/12/2022 ; 18/12-2022 ; 15/01/2023
- Paouilly (Charly Oradour)** : Les 29/10/2022 ; 12/11/2022 ; 26/11/2022 ; 10/12/2022 ; 07/01/2023 ; 21/01/2023
- Vremy** : Les 30/10/2022 ; 20/11/2022 ; 11/12/2022 ; 15/01/2023.

## RAMASSAGE DES CARTONS ONDULES / NETTOYAGE DES AVALOIRS :

Les prochaines collectes des cartons ondulés seront les 21 octobre et 18 décembre 2022.  
Les cartons doivent être présentés à plat et déposés sur le trottoir avant 06h00 le matin même de la collecte.

Notez aussi que les avaloirs seront nettoyés la prochaine fois les 22 et 23 Novembre 2022.

## VOIRIE :

**PASSAGES PIETONS** : Pour votre sécurité, des passages piétons ont été matérialisés aux endroits les plus appropriés de Sanry et Mechy.

**COUSSINS BERLINOIS** : Le Conseil Municipal a validé la pose de coussins Berlinois lors de sa dernière séance. Ceci fait suite aux vitesses excessives constatées par certains véhicules, dont des résidents, au cours des derniers mois.

Les trois entrées de Méchy seront concernées ainsi que l'entrée de Sanry-lès-Vigy en venant de Méchy. S'agissant de routes départementales, nous sommes toujours en attente de la validation du département pour ceux-ci.

**STATIONNEMENT GENANT** : Une place de stationnement située place de l'église est considérée comme stationnement interdit, elle est en effet située au-dessus de la réserve d'eau incendie. Elle sera de nouveau correctement matérialisée et de l'information préalable à une verbalisation sera déposée sur les véhicules qui ne respecteraient pas celle-ci.

## RECENSEMENT :

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser. Une fois recensé, il reçoit une attestation de recensement qu'il devra présenter lors de certaines démarches (bac, permis de conduire...)

Le recensement permet aussi de recevoir la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

La démarche s'effectue à la mairie.

## URBANISME, DEMARCHES EN LIGNES :

Vous pouvez désormais remplir vos demandes d'urbanisme en ligne par voie électronique via le Guichet Unique : [cchccp.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier](http://cchccp.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier)

Pour plus d'informations, et être accompagné dans la constitution du dossier, consulter le site de la CCHCCP : [cchccp.fr/urbanisme](http://cchccp.fr/urbanisme)

Il est toujours néanmoins possible de déposer des dossiers papiers en mairie.

## REGISTRE COMMUNAL :

Les personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes en situation de handicap ont la possibilité de s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risque exceptionnel, climatique ou autre, vous serez ainsi contacté par les agents communaux ou élus afin de s'assurer de votre situation individuelle face à l'événement rencontré.

La fiche d'inscription est disponible en mairie. N'hésitez pas à vous manifester

## COUPES DE BOIS 2022 / 2023 :

Les inscriptions pour les coupes de bois façonnées par les habitants sont ouvertes en Mairie **jusqu'au 25 Novembre 2022**.

Cette année encore, les lots seront constitués de 10 stères environ (non garanties) et seront payables en avance à la trésorerie de Vigy.

La coupe se fera sur la parcelle de forêt communale numéro 4 (située près de Vry)

Le permis d'exploiter et d'enlever vous sera remis sur présentation de la facture acquittée délivrée par la trésorerie. (Vous ne serez donc pas obligés de stérer en forêt puis d'attendre la mesure des coupes et le règlement de celles-ci pour pouvoir évacuer votre bois)  
L'évacuation pourra donc se faire directement après la coupe à votre meilleure convenance et au plus tard le 31 octobre 2023.

Les Tarifs 2022 / 2023 seront déterminés lors de la séance du Conseil Municipal de novembre 2022.

**Le tirage au sort et la remise des lots se fera lors d'une réunion en Mairie, Le samedi 3 décembre 2022 à 11h00.**